



RENCONTRONS-NOUS !

CRÉ@VALLÉE SUD

SIRET : 753 127 398 00026

05 53 45 85 70

AVENUE DE BORIE MARTY

DÉCLARATION D'EXISTENCE :

CONTACT@ADHENIA-FORMATION.FR

24660 NOTRE DAME DE SANILHAC

72 24 01587 24

adhénia formation

SE FORMER TOUT AU LONG DE SA VIE !

WWW.ADHENIA-FORMATION.FR

INFORMATIQUE, TECHNIQUE  
ET BUREAUTIQUE

COMMERCE, MARKETING,  
COMPTABILITÉ, GESTION

RELATIONS ET  
RESSOURCES HUMAINES

DÉVELOPPEMENT  
PERSONNEL

SÉCURITÉ ET SANTÉ  
AU TRAVAIL

LANGUES  
ÉTRANGÈRES

# LES CONGÉS PAYÉS



1 / 2

Soyez acteur de votre parcours de formation et passez à l'action !



## Objectifs

- Une meilleure maîtrise des règles juridiques en matière des droits à congés payés
- Une amélioration de la qualité de l'information destinée au personnel et aux membres du CSE
- Optimisation de la gestion des cas particuliers (temps partiel, annualisation du temps de travail)
- Administration des jours fériés travaillés et récupérés
- Gestion des CDD dans le cadre d'une organisation annualisée de la durée du travail



### Durée de formation

1 jour soit 7 heures  
Possibilité d'une journée complémentaire en fonction du niveau de connaissances et des besoins identifiés.  
Audit préalable gratuit pour échanger sur les objectifs attendus.



### Public

Toutes personnes des services RH, comptabilité, gestionnaire de paie



### Prérequis

Service RH, gestionnaire de paie, comptables



### Niveau / Certification Obtenue

Attestation de formation et certificat de réalisation.



### Type de formation / stage

Présentiel

Intra/Inter/Accompagnement individuel.

## Méthodes pédagogiques et modalités d'évaluation

Apports théoriques alternés avec des exercices pratiques.

## Programme

### 1. Le calcul des droits à congés payés

- Rappel des règles d'acquisition des congés payés : période d'acquisition, période de prise de congés payés, calcul des droits acquis en jours ouvrables ou jours ouvrés
- Impacts des absences sur l'acquisition des droits : arrêts maladie, exercice du droit de grève, congé maternité et paternité, congé parental d'éducation



RENCONTRONS-NOUS !

CRÉ@VALLÉE SUD

SIRET : 753 127 398 00026

05 53 45 85 70

AVENUE DE BORIE MARTY

DÉCLARATION D'EXISTENCE :

CONTACT@ADHENIA-FORMATION.FR 24660 NOTRE DAME DE SANILHAC

72 24 01587 24

adhénia formation

SE FORMER TOUT AU LONG DE SA VIE !

WWW.ADHENIA-FORMATION.FR

INFORMATIQUE, TECHNIQUE  
ET BUREAUTIQUE

COMMERCE, MARKETING,  
COMPTABILITÉ, GESTION

RELATIONS ET  
RESSOURCES HUMAINES

DÉVELOPPEMENT  
PERSONNEL

SÉCURITÉ ET SANTÉ  
AU TRAVAIL

LANGUES  
ÉTRANGÈRES

# LES CONGÉS PAYÉS



2 / 2

- Les jours de fractionnement et les congés supplémentaires des jeunes mamans
- Consultation des instances représentatives à propos des ordres de départ en congés

## 2. Indemnisation des congés payés

- Périodes de prise des congés payés principaux et 5<sup>ème</sup> semaine
- Décompte des congés payés (salariés à temps partiel, en cycle annualisé, impact des jours fériés)
- Les règles des indemnités de congés payés : maintien de salaire ou 10<sup>ème</sup> des salaires de la période de référence
- Intégration de la prime de précarité dans le calcul de l'indemnité compensatrice de congés payés en cas de solde de tout compte des CDD
- L'arrêt maladie pendant la période des congés et ses effets sur le décompte des jours de congé

## 3. Gestion des situations particulières

- Les règles de fixation de l'ordre des départs en congés par l'employeur
- Les obligations de l'employeur en cas de changements de dates de départ
- Le solde des congés acquis non pris en fin de période en N+1 et les obligations de l'employeur
- Le report des congés payés en cas de maladie
- La fermeture de l'entreprise pendant la période des congés
- Le don de jours de congés ou de RTT
- Le mode de décompte des congés payés des contrats de travail à temps partiel
- L'annualisation de la durée du travail et ses effets sur le calcul des droits à congés payés
- Administration des jours fériés travaillés et récupérés
- Gestion des CDD dans le cadre d'une organisation annualisée de la durée du travail